

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 198-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.246

Déposée le: 30.08.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Grimm (Burgdorf, pvl) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Transformation du bois infesté en électricité à Mühleberg (stratégie pour l'avenir du site de la centrale nucléaire de Mühleberg)

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir en sa qualité de membre du conseil d'administration de BKW SA pour que :

1. le site actuellement occupé par le réacteur nucléaire à Mühleberg accueille à l'avenir un site de production d'électricité à partir du bois ;
2. le problème actuel du surplus de bois abattu soit ainsi résolu ;
3. la production suisse d'électricité neutre en CO₂ bénéficie ainsi d'un coup de pouce supplémentaire ;
4. nous puissions cesser d'importer de l'électricité dont la production génère des émissions de CO₂ ;
5. des entrepôts soient construits pour stocker les arbres bostrychés qui serviront à produire de l'électricité en hiver.

Développement :

Conformément à ce qui est prévu, la centrale nucléaire de Mühleberg sera mise à l'arrêt le 20 décembre 2019, puis progressivement démantelée. L'arrêt de ce réacteur entraîne une perte importante pour la production suisse d'électricité.

Le site de la centrale de Mühleberg doit être transformé en un site de production d'électricité à partir du bois avec des entrepôts pour le bois abattu.

Dans les forêts du Mittelland, les conséquences de l'évolution des paramètres climatiques sont visibles : pour les épicéas aux racines superficielles, en particulier, la température monte. Le stress hydrique des arbres les rend de plus en plus vulnérables face aux bostryches qui, eux, profitent des conditions climatiques. Malgré d'intenses efforts, la situation risque d'empirer au cours des années et des décennies à venir.

Les propriétaires forestiers doivent partir de l'idée que la part d'épicéas dans le spectre des espèces va diminuer drastiquement. La bataille qu'ils livrent chaque année contre les bostryches finira par devenir une constante pour les forestiers et les propriétaires forestiers.

La forêt doit rapidement être débarrassée des arbres infestés car ils peuvent faire baisser la qualité du bois et constituent une menace phytosanitaire (risque de prolifération des bostryches). Les arbres se trouvent infestés pendant la saison chaude, précisément à l'époque la moins propice pour ce type de marchandise. Nombreux sont les forestiers qui ne parviennent pas à vendre leur bois contaminé. En plus des pertes financières qu'ils doivent essuyer, ils doivent payer pour le reboisement de vastes pans de forêts ravagés.

Ce bois peut difficilement être exporté, car les forêts étrangères connaissent les mêmes difficultés.

Il y a quelques années, le Conseil fédéral, le Parlement, ainsi que l'électorat ont opté pour la transition énergétique. Dernièrement, la conseillère d'Etat Simonetta Sommaruga a confirmé que la Suisse avait jusqu'à 2050 pour réaliser son objectif ambitieux de neutralité carbone.

En produisant de l'électricité à partir du bois infesté ainsi que du bois abattu récolté et des produits dérivés difficilement commercialisables, nous pourrions contrer la pénurie d'électricité qui nous attend au cours des prochaines décennies. Nous disposons depuis longtemps des technologies appropriées.

L'équipement ou la conversion des installations de production de chaleur et des installations de couplage chaleur-force (installations CCF) existantes présente un grand potentiel. Le site de la centrale nucléaire de Mühleberg serait également idéal pour une telle transformation. BKW SA doit donc immédiatement prendre les mesures que cette situation impose, et ainsi prendre les devants en s'engageant sur la voie de la production d'électricité carboneutre.

Destinataire

- Grand Conseil